

Najat Vallaud Belkacem peut-elle s'exprimer dans un lieu de culte catholique ?

Author : Riposte Catholique

Categories : [Action!](#), [En Une](#), [Points non négociables](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 23 mai 2013



Évidemment non ! L'Église ne doit fournir ni tribune ni quelque honneur que ce soit à des responsables politiques qui méprisent ou combattent la doctrine catholique ou promeuvent des lois qui vont contre l'enseignement du Magistère. Il en va ainsi aux États-Unis, mais en France... c'est une autre affaire. Si l'on en croit le [Salon Beige](#) – et on peut le croire car il est toujours très bien informé –, **Najat Vallaud-Belkacem**, ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement **zAyrault**, préside officiellement ce samedi les fêtes **Jeanne d'Arc** à Rouen, ce qui déjà est un comble, mais elle prononcera aussi un discours officiel en l'**abbaye Saint-Ouen** de Rouen, en présence des autorités civiles et religieuses dont Mgr **Jean-Charles Descubes**, archevêque... Or, selon le [Salon Beige](#), l'**abbaye Saint-Ouen** n'a jamais été désaffectée : le culte s'y célèbre toujours, encore que rarement, puisqu'une Messe y est dite chaque mois. Il faut le redire avec force : les politiciens – de gauche, du centre ou de droite – qui promeuvent l'avortement, le mariage gay, la folie du "gender" et (bientôt) l'euthanasie, n'ont pas leur place dans un lieu de culte catholique ! Plus que jamais c'est le moment d'aller [signer notre pétition](#) !